DEUX-SEVRES

VILLE DE NIORT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

Votants: 45

Convocation du Conseil Municipal : le 17/06/2014

Affichage du Compte-Rendu Sommaire et affichage intégral : le 30/06/2014

SEANCE DU 23 JUIN 2014

Délibération n° D-2014-244

PRUS - Convention partenariale relative à la création d'un marché de producteurs locaux sur le quartier du Clou Bouchet et de la Tour Chabot-Gavacherie

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents:

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Nicolas MARJAULT, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Elodie TRUONG

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Romain DUPEYROU, ayant donné pouvoir à Madame Anne-Lydie HOLTZ

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 juin 2014

Délibération n° D-2014-244

<u>Direction de Projet de Rénovation</u> <u>Urbaine et Sociale</u> PRUS - Convention partenariale relative à la création d'un marché de producteurs locaux sur le quartier du Clou Bouchet et de la Tour Chabot-Gavacherie

Monsieur Marc THEBAULT, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs.

Sur proposition de Monsieur le Maire

Afin de renforcer l'attractivité du quartier du Clou Bouchet et de la Tour Chabot-Gavacherie, la convention partenariale de rénovation urbaine signée en mai 2007 entre la Ville de Niort, l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) et les partenaires, prévoit des mesures permettant d'assurer le développement économique de la Zone Urbaine Sensible.

Dans cet objectif, deux pôles de diversification des activités commerciales et de services ont été programmés, l'un place Jacques Cartier, le second rue Jules Siegfried, sous maîtrise d'ouvrage de la SEMIE.

Pour compléter l'offre commerciale du quartier et redynamiser l'activité du centre commercial « Plein sud », un partenariat s'est constitué entre la société Carrefour, la Communauté d'Agglomération du Niortais, la Ville de Niort et la Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres, afin de créer un marché hebdomadaire de producteurs locaux dans l'enceinte du centre commercial.

La convention soumise à votre approbation définit les engagements de chacun des partenaires engagés dans cette démarche.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention partenariale, d'une durée de un an, entre la Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres, la Société Carrefour (magasin de Niort), la Communauté d'Agglomération du Niortais et la Ville de Niort relative à l'organisation d'un marché hebdomadaire de producteurs locaux dans l'enceinte du centre commercial ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 45
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 0

Pour le Maire de Niort, **Jérôme BALOGE** L'Adjoint délégué

Signé

Marc THEBAULT